

RÉSEAU FRANCO-NÉERLANDAIS

Bourses d'excellence Eole 2020 pour la mobilité vers les Pays-Bas

Le Réseau franco-néerlandais accorde des bourses de mobilité destinées à des étudiants en master et à des doctorants, toutes disciplines confondues, pour un séjour d'études, de recherches ou un stage aux Pays-Bas. Date limite de réception des candidatures : 25 octobre 2020 (heure française). Ces bourses sont attribuées sur la base d'une sélection stricte des meilleurs projets.

Présentation

Les bourses d'excellence "Eole" s'adressent en particulier à des doctorants devant faire un court séjour de recherche aux Pays-Bas dans le cadre de leur formation doctorale. Elles peuvent favoriser le bon fonctionnement de thèses en cotutelle. Les étudiants en Master qui effectuent un séjour de recherche, de formation ou de stage sont également éligibles. Ces bourses d'un montant de 500 à 1000 euros ne sont pas renouvelables.

La demande portera sur des séjours qui commencent ou qui sont en cours entre novembre 2020 et avril 2021

+ [Voir l'appel à candidatures - Bourses Eole 2020](#)

Date limite de réception des candidatures : le 25 octobre 2020, heure française.

Conditions d'éligibilité

Être inscrit en Master ou dans une formation de niveau équivalent (Bac+4/Bac+5) dans un établissement d'enseignement supérieur français et avoir pour projet de suivre une partie de sa formation dans un cursus accrédité dans une université ou une "hogeschool" (université de sciences appliquées) néerlandaise, de préférence dans le cadre d'un partenariat avec l'établissement d'origine du candidat ;

ou être inscrit dans un Master accrédité aux Pays-Bas et avoir obtenu un diplôme sanctionnant au minimum trois années d'études supérieures en France ;

**ou suivre une formation doctorale en France et effectuer un séjour de recherche aux Pays-Bas (par exemple dans le cadre d'une cotutelle ou d'une codirection) ou participer à un séminaire spécialisé ;
ou effectuer un stage aux Pays-Bas qui soit validé dans le cadre de la formation suivie en France (niveau Master ou Doctorat).**

la demande portera sur des mobilités prévues entre novembre 2020 et avril 2021 (il est possible de candidater même si votre mobilité a déjà commencé).

Composition du dossier de candidature

Le dossier devra comporter :

Le formulaire de candidature rempli. Le formulaire est transmis automatiquement, merci de ne pas joindre les captures d'écran au dossier.

Une lettre de motivation soignée et détaillée décrivant le projet d'études, de recherche ou de stage et évoquant notamment les raisons du choix des Pays-Bas. Merci de préciser la nécessité de financement (frais de voyage/logement).

Un curriculum vitae.

Une photocopie de la carte d'étudiant.

Une photocopie de la carte d'identité ou du passeport.

Un relevé d'identité bancaire. Un compte bancaire en France est obligatoire.

Un document attestant qu'un contact a été établi avec l'établissement/l'entreprise d'accueil, en cas d'absence de convention ou acceptation officielle.

Étudiants de master aux Pays-Bas : une copie du diplôme sanctionnant au minimum trois années d'études supérieures en France.

Doctorants, une présentation d'une page du projet de recherche et la liste des publications éventuelles.

Stages, la convention de stage si disponible, ou à défaut, au minimum, l'acceptation certifiée par le lieu d'accueil.

Architecture/Art design, un portfolio de 3 planches maximum.

Cotutelles de thèse, la convention (ou le projet de convention) liant les deux établissements intéressés, les directeurs de thèse et le doctorant ; dans le cas d'une simple codirection, une lettre d'acceptation des directeurs français et néerlandais.

Document optionnel :

Lettre de recommandation.

Transmission des candidatures et calendrier

Les demandes doivent parvenir au Réseau franco-néerlandais le 25 octobre 2020, minuit dernier délai (heure française).

Les candidatures doivent être impérativement soumises par voie électronique au Réseau franco-néerlandais. A part le formulaire de candidature à remplir en ligne, l'ensemble des pièces doit être présenté dans un document unique au format pdf envoyé à cette adresse :

R é s e a u

f r a n c o - n é e r l a n d a i s

Merci de mettre toutes les pages à la même dimension et à la même résolution.

Les candidats recevront par courriel un accusé de réception.

Réunion du jury : 13 novembre

Proclamation des résultats : fin novembre

Versement des bourses : mi-décembre

Traitement des données

Le Réseau franco-néerlandais se réserve le droit de publier sur son site web le nom, prénom, établissement d'origine, d'accueil et le projet des candidats retenus pour la bourse.

Toutes les autres informations transmises lors de la candidature resteront confidentielles et seront uniquement utilisées pendant la procédure et jusqu'au versement des bourses.

Compte rendu

Les lauréats devront à la fin de leur séjour produire un compte rendu d'activités de leur séjour aux Pays-Bas d'une page maximum à adresser à lex.kuil@univ-lille.fr. En acceptant de participer à l'appel, les lauréats accordent leur consentement afin que le compte rendu soit publié sur le site du RFN sous forme d'un blog.



10 septembre 2020

25 octobre 2020

+ [Appel à candidatures des bourses d'excellence "Eole" session de printemps](#)

+ [Formulaire de dépôt des candidatures des bourses d'excellence "Eole"](#)